Commission Thématique Française

REUNION 2024

Samedi 10 février 2024 de 9h30 à 16h à la FIAP Jean Monnet à Paris.

Philippe LESAGE représente le bureau fédéral, Sébastien MATRY préside cette réunion et Emmanuel EVEN en assure le secrétariat.

Présents : BECKRICH Martial, BRUNEAU Pascale, COUESNON Pierre, DELMON Luc, DESARMENIEN Claude, DUVALTIER Clément, FORESTIER Géraldine, GABILLARD Jean-Pierre, HECQUET Alain, HUGOT Robert, ISRAEL Alain, JIMENEZ Bernard, KAHN Serge, LHERBIER Bernard,ROUSSEL Jean-Claude, SANTRAINE Bernard, SCHAFERS Willy, SERRE Marie-Chantal, TROBOE Claude, VALDENAIRE Françoise et VUILLEMARD Jean-Marie.

Excusés : ABRAM Michel,ANDRIVON Didier, AULANIER Stéphane, AURIAU Alain,BERINGUIER Michel, BONNIN Paul, BOUDON Paulette, BOUSSARD Robert, CHARI Marc, CHOCHOIS Jacques, COLLIN André, COLLET Colette, COLLET-GASSER Cécile, DARLET Christine, DONNET Robert, DURANCEAU Jean-François, , DIVAY Martine, FARGEOT Jean-Claude, FRICK Gabriel, GROSS Clément, GUILLIENTZ Bertrand, HAMON Louisa, IAGGI Anne, JEUDY Marie-Jeanne, KUBLERT Hubert,LACHUER Annie, LAMAY François, LAPORTE Didier, METAYER Céline, MELOT Gérard, MORICE Liliane, PLEINFOSSE Rodolphe, PROUTEAU Gilles, QUINTANA Jean-Louis, RAIMONDEAU Jacques, RIVIER Michel, ROSELLO Maryvonne, ROTHENBURG Jacques, ROUCH Bernadette, SAUVAITRE Jean-Marie, VANTILLARD Michel

Ouverture de séance :

- Sébastien MATRY remercie les personnes présentes. Le bureau de la FFAP a souhaité que la classe polaire qui ne possède pas de commission propre rejoigne la CTF : Bernard LHERBIER devient le référent polaire au sein de la CTF et Sébastien accueille les membres de la classe polaire qui rejoignent la commission et qui sont tous présents ce jour: Serge KAHN, Bernard LHERBIER et Pierre COUESNON ainsi que Jean-Marie VUILLEMARD et Jean-Claude ROUSSEL déjà membres de la CTF mais qui ont aussi des activités dans la classe polaire.

- Philippe Lesage souligne le dynamisme de la CTF et remercie les présents ainsi que son président pour l'organisation de cette journée. Il souligne néanmoins que, malgré le dynamisme de la CTF, au fil de ses déplacements dans les expositions régionales, la thématique n'a pas aujourd'hui la place qu'elle devrait mériter. Quand on regarde les chiffres des passeports philatéliques, ils représentent 12% des passeports sur la période 2022/23 (30 nouvelles collections en 2022 et 33 en 2023). 9 régions n'ont aucune nouvelle collection thématique depuis 2022. Au concours open sport, alors que les inscriptions ne sont pas closes, 42% (70 collections) sont des collections thématiques. La conclusion qui s'impose c'est que le désir des gens à faire de la thématique est présent, mais le passage de la collection plaisir à la compétition est compliqué, notamment parce que la thématique est jugée trop difficile. Il faut donc casser cette image afin de rendre la compétition en thématique plus accessible et redonner envie aux gens d'exposer dans cette classe de

compétition. Cela doit commencer par les évaluations dès la départementale ou larégionale. Il faut être moins sévère au démarrage de la compétition et ne pas toujours se référer au niveau de l'internationale qui au final, ne va concerner qu'un petit nombre de collectionneurs et donc le niveau d'exigence est disproportionné quand on démarre. Il faut qu'une partie des collections de l'open sport se retrouve dans les futures compétitions.

Sébastien MATRY présente les nouvelles de la CTF:

Sébastien enchaine en disant qu'il partage le constat fait par le président Lesage. Il remercie les participants (26 présents soit 4 de plus que l'année dernière) mais le nb de présents reste trop faible par rapport aux 86 invitations lancées (et seulement 70% de réponses). Il faut se poser la question de faire évoluer cette réunion ? Il faut relancer une dynamique et l'opportunité de l'open sport doit être saisie. Cette manne de collections nouvelles doit permettre de créer des vocations en accompagnant les exposants après l'open sport afin qu'ils continuent leur collection. Il faut que les jurés thématiques donnent envie aux exposants de continuer en leur donnant des conseils et en les accompagnants. Il faut aussi former les jurés, la demande de l'année dernière n'a pas encore abouti mais cela n'est que partie remise. Il y a peu de demandes et de remontées de terrain, ce qui n'aide pas à comprendre concrètement les besoins. La CTF doit être plus vivante et ne pas exister seulement une journée dans l'année. Un plan d'action va être proposé au bureau fédéral dans les mois qui viennent, et de nouvelles choses devraient être annoncées d'ici la prochaine CTF. Le nombre de collections diminuent drastiquement et cela ne peut plus durer, il faut faire augmenter les effectifs et créer une dynamique.

Question de Luc Delmon : ya t un il transfert de la thématique vers la classe ouverte ?

Philippe Lesage répond que sur l'open sport cela n'est pas visible. Emmanuel Even répond que cela a pu arriver car beaucoup de collectionneurs se découragent devant la difficulté de la classe thématique qui a trop de règles et qui est trop pointilleuse. En 1 cadre, le succès de la thématique en open sport montre que les gens ont envie de thématique mais ils ont peur de poursuivre. C'est le défi pour essayer de convaincre les gens de continuer leur collection après Paris Philex.

Philippe précise alors que les inscriptions ne sont pas encore closes pour l'open sport. Il y a actuellement 70 collections thématiques contre 45 en classe ouverte. La facilité d'acquisition des pièces en classe ouverte joue aussi. Sébastien matry ajoute que le problème est qu'en thématique, on n'a pas le droit de mettre ceci ou cela …. Les gens sont frustrés. Il faudrait être plus souple en exposition régionale et certains jurés manquent peut-être de pédagogie dans la restitution des commentaires. Les gens ont fait l'effort de présenter, il faut être constructif dans les commentaires et assurer le service après-vente en leur proposant des pistes d'évolutions pour le futur, plutôt que de juste critiquer. Le problème c'est qu'il n'y a pas de suivi, notamment pour essayer de comprendre pourquoi les gens arrêtent. Il va falloir faire bouger les lignes.

Philippe Lesage rajoute que la thématique a beaucoup d'attraits pour le grand public et que de plus en plus d'expo régionales se déroulent sans collections thématiques ni classe ouverte ce qui est dommage. Sébastien Matry rajoute que pour lui la clé c'est le suivi. Les exposants devraient pouvoir accès aux jurés en dehors des expos pour avoir des échanges constructifs.

Alain Hecquet rajoute que les notes sont souvent basses et les jurés frileux, il ne faut pas juger selon le niveau de l'exposition. Emmanuel Even rajoute que la communication sur les niveaux départementaux et régionaux est essentielle bien plus qu'aux niveaux supérieurs mais ce n'est pas propre à la thématique. Les notes sur les niveaux départementaux et régionaux sont moins importantes que les commentaires. Le modèle reste les maximaphiles, qui ont réussi à

promouvoir leur classe dans les expos et cela a entrainé un fort engouement chez les exposants. Il faudrait aussi que les jurés soient plus variés, mais c'est difficile car les organisateurs veulent légitimement limiter les frais et souvent les exposants sont toujours jugés par les mêmes jurés avant d'arriver en nationale. A l'ère d'internet, est ce qu'on ne pourrait pas créer un pool de jurés expérimentés que l'exposant en scannant sa collection, pourrait solliciter pour avoir d'autres avis ?

Plusieurs personnes dans l'assemblée réagissent et font part de leur expérience.

Sébastien Matry conclut les débats sur ce point en disant qu'il faut être plus tolérant, tous les sujets peuvent être traités. Ce qui est important, c'est la façon le sujet va être traité et il faut trouver un système pour suivre les exposants en faisant remonter les fiches de notation des expositions régionales. Il faut se remettre en question en tant que juré. Il faut peut être refaire des formations en visio-conférence en petit nombre afin de créer des interactions. Philippe Lesage indique que c'est une piste à creuser avec celle d'un pool de jurés. Il faut adapter le discours des jurés au niveau de l'exposition et ne pas juger les exposants comme s'ils voulaient aller en international.

Jean-Pierre Gabillard aborde entre autre le sujet de la feuille de notation : en thématique, il y a plus de catégories et comme on ne met presque jamais la note maximum dans une catégorie, cela fait mécaniquement baisser les notes. Emmanuel Even pense que c'est une question de philosophie et pas une question de nombre de catégorie. Il y a le verre à moitié vide et le verre à moitié plein. Bernard Jimenez explique qu'on a un système pyramidal avec une base qui s'effondre et donc c'est difficile de recruter des jurés au niveau départemental et régional. On a trop appliqué les critères internationaux dans les premiers niveaux notamment le critère de l'innovation. Il faudrait faire évoluer les choses et arrêter de transposer toutes les directives internationales.

Philippe Lesage poursuit en disant que pour un nouvel exposant le critère de l'innovation n''est pas pertinent car il faut la collection qu'il aime et peu importe qu'il y en a déjà eu 20 sur le sujet.

Sébastien Matry poursuit la réflexion en disant que les jurés n'ont pas tous la même interprétation de ce critère. Bernard Jimenez propose que la commission thématique décide aujourd'hui de faire évoluer ce critère. Sébastien Matry demande à Bernard Jimenez si c'est problématique que l'on ait une fiche de notation différente de l'internationale. La réponse est non on peut faire ce que l'on veut.

La décision est prise de supprimer le critère innovation et de créer un groupe de travail pour voir comment on peut faire évoluer la feuille de notation et ou redistribuer les points de la rubrique innovation.Le groupe de travail devra aussi réfléchir pour savoir si on garde la même feuille de notation pour la classe 1 cadre.

Bernard Jimenez insiste sur un autre point : les jurés devraient exposer plus régulièrement. Au niveau national, tout juré qui n'a pas exposé depuis 10 ne peut plus être pris comme juré. Il faudrait instaurer la même règle pour les jurés thématiques en régional.

<u>Sébastien MATRY fait ensuite un point sur l'international :</u>

Les choses ont bougé au niveau international notamment car le bureau de la FIP au niveau thématique a été renouvelé :

3 exposants à Essen

2 jeunes à Bangkok

Bernard a reçu la médaille FIP à Bangkok, félicitations.

Les expositions à venir : EFFIRO à Bucarest, HAFNIA à Copenhague.

La seule expo nationale cette année pour la thématique sera Timbres passion à Châlons-en-Champagne.

Bernard LHERBIER fait une présentation sur la classe polaire

Le bureau de la FFAP a été décidé que la commission polaire intègrerait la CTF. Bernard Lherbier est nommé responsable et fait une présentation de la classe polaire que vous retrouverez en annexe 1.

A la fin, une discussion s'ouvre à propos du statut de la classe polaire en internationale et le retour des autres membres polaires sur la présentation de Bernard : statut vis-à-vis des jurés qui ont peu de connaissance sur le polaire, manque de pièces anciennes, pièces de complaisance dans le matériel moderne, faible nombre de collectionneurs, statut vis-à-vis des autres classes.

Luc Delmon explique que les problématiques de la classe polaire sont les mêmes que pour l'astrophilatélie et l'aérophilatélie et il propose de faire un groupe de travail pour réfléchir sur le sujet.

Il faut trouver un moyen pour sensibiliser les jurés aux problématiques polaires et un travail au niveau des associations polaires pour recruter de nouveaux collectionneurs et transmettre le savoir.

---------- Pause déjeuner ----------

Emmanuel EVEN fait une présentation sur les entiers loterie chinois

Ils ont beaucoup de succès en Thématique, comment les lire et apporter une connaissance philatélique dans son commentaire. Le powerpoint se trouve en annexe 2

Jean-Pierre Gabillard fait une présentation sur « les épreuves françaises imprimées en taille douce» :

Jean-Pierre fait un point complet sur le sujet, vous trouverez sa présentation en annexe 3

Sébastien Matry fait une présentation sur « les affranchissements multiples, quels apports pour la collection thématique ? » :

Sébastien fait une présentation sur comment choisir et utiliser les lettres à affranchissements multiples dans une collection thématique. Le powerpoint de la présentation est en annexe 4

Une discussion s'engage ensuite sur l'interprétation et la place de ces grands documents qui pourtant peuvent permettre de montrer une connaissance philatélique en histoire postale.

AVIS SUR L'UTILISATION DE CERTAINS DOCUMENTS EN THEMATIQUE

Merci à tous ceux et celles qui nous ont envoyé des pièces pour nourrir cette rubrique, voir annexe 5

1. Meme si c'est marqué épreuve d'artiste, il ne s'agit pas d'un timbre donc cela a sa place en classe ouverte plutôt qu'en thématique. Le terme épreuve d'artiste n'est pas réservé à la philatélie

2. Lettre voyagée par une estafette de gendarmerie et non par la poste : letter remise par le maire d'une communue aux gendarmes qui ramassent les plis électoraux. En thematique sur la gendarmerie pour présenter le sujet en première page oui ou si cela ne peut pas être illustré par autre chose, sur une thématique sur le vote pourquoi pas mais avec une bonne explication sinon ce n'est pas postal pour une autre thématique.

3. Non car c'est l'adresse et la correspondance.

4. A priori c'est une impression d'un timbre sur un ticktet d'entrée à une expo philatélique au Bresil et donc a priori non.

5. Entier de service donc c'est bon a priori même s'il y a un doute car il n'est pas circulé.

6. Comment on présente les timbres NFT notamment quand il n'y a pas de support physique ? Certains timbres sont sous forme de vidéo …. La solution serait un QR code sur la feuille d'exposition. La question est aussi apporte-t-il quelque chose si on peut montrer l'élément avec un autre type de document ?

7. En thématique non mais en TDE peut-être

8. Est-ce que la pièce est à considérer en TDE ? ca a duré une semaine mais c'est militaire donc en thématique oui mais en TDE non car il n'y a pas d'évènement philatélique

9. C'est une information postale, on peut donc l'utiliser même si c'est une adresse postale car c'est la poste qui l'a écrite, on peut montrer ses connaissances philatéliques en terme d'indexation du courrier

10. Si l'entier est utilisable en thematique oui

11. Non l'echantillon ne peut être utilisé pour la matière car le tarif étant un tarif échantillon, il justifie le tarif la tarif serait le même pour une autre matière

12. Oui pour le timbre mais pas pour l'illustration

13. Non ce sont des postes privées

14. On peut présenter un mon timbre a moi neuf cela sera un document borderline mais il est prérérable de le présenter utilisé

15. Oui car a priori les allemands l'acceptent

16. Bien expliqué oui on peut utiliser la fausse EMA

17. Non car elles n'ont pas de valeur d'affranchissement

18. Oui car c'est imprimé par la poste, c'est comme un mon timbre a moi

19. Non c'est un élément de communication qui n'entre pas directement dans le processus de production du timbre.

CLOTURE DE LA RÉUNION

En remerciant les membres présents, Sébastien MATRY mettent un terme à la réunion à 16h.

Le secrétaire

Emmanuel EVEN

PS : N'hésitez pas a nous sollicitez si vous avez des questions.